RCS : BORDEAUX
Code greffe : 3302

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de BORDEAUX atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2019 B 00861
Numéro SIREN : 848 307 047
Nom ou dénomination : JPBN GROUP

Ce dépôt a été enregistré le 06/04/2023 sous le numéro de dépôt 5535

COMPTACTIF

EXPERTISE COMPTABLE, AUDIT & CONSEIL

Société inscrite au tableau de l'Ordre des Experts Comptables – Région de Bordeaux

Société JPBN Group

10 Avenue de Cassiopée

33160 ST MEDARD EN JALLES

COMPTES ANNUELS
AU 31/12/2022

Conforme à l'original

Le 27/3/23

JPBN GROUP
10 Avenue Cassiopée
33160 St Médard en Jalles
05.56.89.23.92 / www.jpbn-group.fr
Siren : 848 307 047

25 Avenue du Maréchal Galliéni - 33 700 MERIGNAC
Tél : 05 56 08 22 81- Fax · 09 56 05 99 35 - e-mail : comptactif@free.fr

S.A.R.L. au capital de 14 000 € – Siret : 532.103.207.00025 – APE : 6920Z

BILAN SIMPLIFIÉ

Désignation de l'entreprise : Société JPBN Group — Néant ☐ *

Adresse de l'entreprise : 10 Avenue Cassiopée 33160 ST MEDARD EN JALLES

Numéro SIRET * : 84830704700029

Durée de l'exercice en nombre de mois * : 12 — Durée de l'exercice précédent * : 12

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

ACTIF

			Brut 1	Amortissements - Provisions 2	Exercice N clos le 31122022 Net 3	Exercice N-1 clos le 31122021 Net 4
ACTIF IMMOBILISÉ	Immobilisations incorporelles — Fonds commercial *	010		012		
	Immobilisations incorporelles — Autres *	014	790	016 750	40	304
	Immobilisations corporelles *	028	1 332	030 485	847	523
	Immobilisations financières * (1)	040	2 722	042	2 722	22
	Total I (5)	044	4 844	048 1 235	3 609	849
ACTIF CIRCULANT — STOCKS	Matières premières, approvisionnements, en cours de production *	050		052		
	Marchandises *	060		062		
	Avances et acomptes versés sur commandes	064		066		
	Créances (2) — Clients et comptes rattachés*	068	22 988	070	22 988	37 134
	Créances (2) — Autres * (3)	072	2 943	074	2 943	3 243
	Valeurs mobilières de placement	080		082		
	Disponibilités	084	12 056	086	12 056	19 654
	Charges constatées d'avance *	092	1 664	094	1 664	358
	Total II	096	39 650	098	39 650	60 388
	Total général (I+II)	110	44 493	112 1 235	43 259	61 237

PASSIF

		Exercice N NET 1	Exercice N-1 NET 2
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel *	120	5 000	5 000
	Ecarts de réévaluation	124		
	Réserve légale	126	500	500
	Réserves réglementées*	130		
	Autres réserves (dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants * 131)	132	5 516	4 905
	Report à nouveau	134		
	Résultat de l'exercice	136	732	611
	Provisions réglementées	140		
	Total I	142	11 749	11 016
	Provisions pour risques et charges — **Total II**	154		
DETTES (4)	Emprunts et dettes assimilées	156	19	33
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	164		
	Fournisseurs et comptes rattachés *	166	2 928	2 400
	Autres dettes (dont comptes courants d'associés de l'exercice N : ..... 169)	172	28 563	47 788
	Produits constatés d'avance	174		
	Total III	176	31 510	50 220
	Total général (I + II + III)	180	43 259	61 237

RENVOIS						
(1)	Dont immobilisations financières à moins d'un an	193		(4) Dont dettes à plus d'un an	195	
(2)	Dont créances à plus d'un an	197		(5) Coût de revient des immobilisations acquises ou créées au cours de l'exercice *	182	3 449
(3)	Dont comptes courants d'associés débiteurs	199		Prix de vente hors TVA des immobilisations cédées au cours de l'exercice *	184	

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT.

Cegid Quadra

Cabinet COMPTACTIF

② COMPTE DE RÉSULTAT SIMPLIFIÉ DE L'EXERCICE (en liste) N° 2033-B 2022

Formulaire obligatoire (article 302 septies A bis du Code Général des Impôts)

Désignation de l'entreprise : Société JPBN Group

Néant ☐ *

A - RÉSULTAT COMPTABLE

			Exercice N clos le 31 12 2022 (1)	Exercice N-1 clos le 31 12 2021 (2)
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises * (dont export et livraisons intracommunautaires 209)	210		
	Production vendue : biens (215) / services * (217)	214 / 218	138 920	180 352
	Production stockée * (Variation du stock en produits intermédiaires, produits finis et en cours de production)	222		
	Production immobilisée *	224		
	Subventions d'exploitation reçues	226		1 294
	Autres produits	230		2 416
	Total des produits d'exploitation hors T.V.A. (I)	232	138 920	184 061
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises * (y compris droits de douane)	234		
	Variation de stock (marchandises) *	236		
	Achats de matières premières et autres approvisionnements * (y compris droits de douane)	238		
	Variation de stock (matières premières et approvisionnement) *	240		
	Autres charges externes * : (dont crédit bail : - mobilier - immobilier)	242	37 626	37 783
	Impôts, taxes et versements assimilés (dont taxe professionnelle CFE et CVAE * 243 : 1 166)	244	2 462	2 501
	Rémunérations du personnel *	250	75 887	118 636
	Charges sociales (cf. renvoi 380)	252	21 867	23 883
	Dotations aux amortissements *	254	689	323
	Dotations aux provisions	256		
	Autres charges (dont provisions fiscales pour implantations commerciales à l'étranger * 259 ; dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles 260)	262	308	67
	Total des charges d'exploitation (II)	264	138 839	183 192
	1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)	270	82	869
PRODUITS ET CHARGES DIVERS	Produits financiers (III)	280		
	Produits exceptionnels (IV)	290	780	
	Charges financières (V)	294		
	Charges exceptionnelle (dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art 217 octies) 347 ; dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art 39 quinquies D) 348) (VI)	300		150
	Impôts sur les bénéfices * (VII)	306	129	108
	2 - BÉNÉFICE OU PERTE : Produits (I+III+IV) - Charges (II+V+VI+VII)	310	732	611

B - RÉSULTAT FISCAL

Reporter le bénéfice comptable col. 1, le déficit comptable col. 2 : 312 : 732 | 314

Réintégrations	Rémunérations et avantages personnels non déductibles *	316	
	Amortissements excédentaires (art. 39-4 C.G.I.) et autres amortissements non déductibles	318	
	Provisions non déductibles *	322	
	Impôts et taxes non déductibles * (cf. page 7 de la notice 2033.not)	324	129
	Divers*, dont intérêts excédentaires des cptes-cts d'associés 247 ; Ecarts de valeurs liquidatives sur OPC* 248	330	
	Fraction des loyers versés dans le cadre d'un crédit bail immobilier et de levée d'option ; (Part de loyers dispensés de réintégration) 249	251	
	Charges afférentes à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime	998	
	Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime	999	
Déductions	Produits afférents à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime		997
	Entreprise nouvelles (44, sexies) 986 ; Zone franche urbaine (44 octies A) 987 ; Zones restructuration de la défense (44 octies) 127 ; Zones de revitalisation rurales (44 octies) 138		342
	Reprise d'entreprises en difficulté (44, septies) 981 ; Jeune entreprise innovante (44, sexies A) 989 ; Bassins d'emploi à redynamiser (art. 44 duodecies) 991		
	Divers dont : ZFA NG (44 quaterdecies) 345 ; Investissements outre-mer 344 ; Avance due au report en arrière du déficit 346 ; Bassins urbains à dynamiser-BUD (art. 44 sexdecies) 992		350
	Déduction exceptionnelle (art 39 decies) A B C D E F G ; Zone de développement prioritaire (44 sepdecies) 993		
	RÉSULTAT FISCAL AVANT IMPUTATION DES DÉFICITS ANTÉRIEURS (Bénéfice col. 1 / Déficit col. 2)	352 : 861	354
Déficits	Déficit de l'exercice reporté en arriere : (Entreprises I.S. seulement)	356	
	Déficits antérieurs reportables : * ..... dont imputés sur le résultat .		360
	RÉSULTAT FISCAL APRES IMPUTATION DES DÉFICITS Bénéfice col. 1 Déficit col. 2	370 : 861	372

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

En Euros.

Cegid Quadra

Cabinet COMPTACTIF

3 **IMMOBILISATIONS - AMORTISSEMENTS - PLUS VALUES - MOINS VALUES**

Désignation de l'entreprise : Société JPBN Group — Néant ☐ *

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

I IMMOBILISATIONS

ACTIF IMMOBILISÉ		Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice	Augmentations	Diminutions	Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice	Réévaluation légale * : Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice
Immobilisations incorporelles	Fonds commercial	400	402	404	406	
	Autres	410 790	412	414	416 790	790
Immobilisations corporelles	Terrains	420	422	424	426	
	Constructions	430	432	434	436	
	Installations techniques matériel et outillage industriels	440	442	444	446	
	Installations générales agencements divers	450	452	454	456	
	Matériel de transport	460	462	464	466	
	Autres immobilisations corporelles	470 583	472 749	474	476 1 332	1 332
Immobilisations financières		480 22	482 2 700	484	486 2 722	2 722
TOTAL		490 1 395	492 3 449	494	496 4 844	4 844

II AMORTISSEMENTS

IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		Montant des amortissements au début de l'exercice	Augmentations : dotations de l'exercice	Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises	Montant des amortissements à la fin de l'exercice
Fonds commercial		495	497	498	499
Autres immobilisations incorporelles		500 483	502 263	504	506 750
Immobilisations corporelles	Terrains	510	512	514	516
	Constructions	520	522	524	526
	Installations techniques matériel et outillage industriels	530	532	534	536
	Installations générales, agencements, aménagements divers	540	542	544	546
	Matériel de transport	550	552	554	556
	Autres immobilisations corporelles	560 60	562 425	564	566 485
TOTAL		570 546	572 689	574	576 1 235

III PLUS-VALUES, MOINS-VALUES

(19%, 15% et 0% pour les entreprises à l'IS, 16% pour les entreprises à l'IR)
(Si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)

Nature des immobilisations cédées virées de poste à poste, mises hors service ou réintégrées dans le patrimoine privé y compris les produits de la propriété industrielle.

1	2	3	4	5

6	7	8	9	10

Immobilisations	Valeur d'actif * ①	Amortissements * ②	Valeur résiduelle ③	Prix de cession * ④	Plus ou moins-values : Court terme * ⑤	Long terme : 19 % ⑥	Long terme : 15 % ou 12.8 % ⑦	Long terme : 0 % ⑧
1								
2								
3								
4								
5								
6								
7								
8								
9								
10								
TOTAL	578	580	582	584	586	581	587	589
Plus-values taxables à 19 % (1)			579	Régularisations	590	583	594	595
TOTAL					596	585	597	599

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2033-NOT.

(1) Les plus-values sont imposables au taux de 19 % en application des articles 238 bis JA, 210 E et 208 C du CGI. Joindre un état établi selon le même modèle, indiquant les modalités de calcul de ces plus-values.

④ **RELEVÉ DES PROVISIONS - AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES - DÉFICITS REPORTABLES - CRÉDITS D'IMPÔTS**

Désignation de l'entreprise : Société JPBN Group — Néant ☐ *

I RELEVÉ DES PROVISIONS - AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES

A NATURE DES PROVISIONS		Montant au début de l'exercice		AUGMENTATIONS : dotations de l'exercice		DIMINUTIONS : reprises de l'exercice		Montant à la fin de l'exercice	
Provisions réglementées	Amortissements dérogatoires	600		602		604		606	
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	601		603		605		607	
	Autres provisions réglementées	610		612		614		616	
Provisions pour risques et charges		620		622		624		626	
Provisions pour dépréciation	Sur immobilisations	630		632		634		636	
	Sur stocks et en cours	640		642		644		646	
	Sur clients et comptes rattachés	650		652		654		656	
	Autres provisions pour dépréciation	660		662		664		666	
TOTAL		680		682		684		686	

B MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES

	Dotations		Reprises	
Fonds commercial	681		683	
Autres immobilisations incorporelles	700		705	
Terrains	710		715	
Constructions	720		725	
Inst. techniques matériel et outillage	730		735	
Inst. générales agenc. am. divers	740		745	
Matériel de transport	750		755	
Autres immobilisations corporelles	760		765	
TOTAL	770		775	

C VENTILATION DES DOTATIONS AUX PROVISIONS ET CHARGES A PAYER NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPOT
(Si le cadre C est insuffisant, joindre un état du même modèle)

1	Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes	
2		
3		
4		
5		
6		
7		
Total à reporter ligne 322 du tableau n° 2033 B	780	

II DÉFICITS REPORTABLES

Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (Montant porté lignes 870 du tableau 2033-D déposé au titre de l'exercice précédent)	982	Déficits imputés	983
Déficits transférés de plein droit (article 209-II-2 du CGI)	982 bis	Déficits reportables	984
Nombre d'opérations sur l'exercice	982 ter	Déficits de l'exercice	860
		Total des déficits restant à reporter (870=984+860)	870

III DIVERS

Primes et cotisations complémentaires facultatives	381	
- dont montant déductible des cotisations facultatives versées en application du I de l'article 154 bis du CGI dont cotisations facultatives Madelin	325	
- dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite	327	
Cotisations personnelles obligatoire de l'exploitant (Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT)	380	
- dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG-CRDS	326	
N° du centre de gestion agréé	388	
Montant de la TVA collectée	374	28 934
Montant de la TVA déductible sur biens et services (sauf immobilisations)	378	7 010
Montant des prélèvements personnels de l'exploitant	399	
Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 bis du CGI pour l'entreprise donatrice	398	
Montant de l'investissement reçu qui a donné lieu à amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre de l'article 217 octies du CGI	397	

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

Cegid Quadra

ANNEXE

Exercice du 01/01/2022 au 31/12/2022

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

(PCG Art. 831-1/1)

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2014-03 et des règlements ANC 2018-07 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

Permanence des méthodes

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -

Etat des immobilisations

Cf Dossier Fiscal

Etat des amortissements

Cf Dossier Fiscal

Etat des provisions

Cf Dossier Fiscal

DETAIL BILAN ACTIF

ACTIF	Exercice N 31/12/2022 12	Exercice N-1 31/12/2021 12	Ecart N / N-1 Euros	Ecart N / N-1 %
CONCESSIONS, BREVETS ET DROITS SIMILAIRES	40	304	-263	-86.70
20500000 CONCESSIONS DROITS SIMILAIRES	790	790		
28050000 DAP IMMO CONCESS.LICENCES	-750	-486	-263	-54.15
AUTRES IMMOBILISATIONS CORPORELLES	847	523	324	61.91
21830000 MATÉRIEL DE BUREAU & INFORMAT	1 332	583	749	128.61
28183000 DOT AMORT MAT.BUREAU & INFORM	-485	-60	-425	NS
AUTRES TITRES IMMOBILISES	22	22		
27100000 TITRES IMMOB. (PARTS SOC..)	22	22		
PRETS	2 700		2 700	
27430000 PRETS AU PERSONNEL	2 700		2 700	
Total II	3 609	849	2 760	325.27
CLIENTS ET COMPTES RATTACHES	22 988	37 134	-14 146	-38.09
41100000 COLLECTIF CLIENTS	19 988	15 234	4 754	31.21
41810000 CLIENTS FACTURES A ETABLIR	3 000	21 900	-18 900	-86.30
AUTRES CREANCES	2 943	3 243	-300	-9.25
43870000 URSSAF PRODUIT A RECEVOIR	190	497	-307	-61.77
44400000 ETAT - IMPÔTS SUR LES BÉNÉFICE	371	692	-321	-46.39
44586000 TAXES SUR LE CHIFFRE D'AFFAIRE	100	176	-76	-43.03
46750000 SCI MARCHEPRIME	91		91	
46780000 SCI DE GUIZIERES	313		313	
46870000 PRODUITS À RECEVOIR	1 878	1 878		
DISPONIBILITES	12 056	19 654	-7 598	-38.66
51210000 BANQUE CMSO	12 056	19 654	-7 598	-38.66
CHARGES CONSTATEES D'AVANCE	1 664	358	1 306	364.92
48610000 CHARGES CONSTATEES D'AVANCE	1 664	358	1 306	364.92
Total III	39 650	60 388	-20 738	-34.34
TOTAL GENERAL	43 259	61 237	-17 978	-29.36

DETAIL BILAN PASSIF

PASSIF	Exercice N 31/12/2022 12	Exercice N-1 31/12/2021 12	Ecart N / N-1 Euros	Ecart N / N-1 %
CAPITAL	5 000	5 000		
10130000 CAPITAL SOCIAL SOUSCRIT LIBERE	5 000	5 000		
RESERVE LEGALE	500	500		
10610000 RÉSERVE LÉGALE	500	500		
AUTRES RESERVES	5 516	4 905	611	12.46
10680000 AUTRES RÉSERVES	5 516	4 905	611	12.46
RESULTAT DE L'EXERCICE (Bénéfice ou perte)	732	611	121	19.86
Total I	11 749	11 016	732	6.65
CONCOURS BANCAIRES COURANTS	19	33	-14	-41.31
51860000 INTERETS COURUS A PAYER	19	33	-14	-41.31
EMPRUNTS ET DETTES FINANCIERES DIVERSES		189	-189	-100.00
45520000 C/C JL BIENVENU		189	-189	NS
DETTES FOURNISSEURS ET COMPTES RATTACHES	2 928	2 400	529	22.02
40100000 COLLECTIF FOURNISSEURS	2 328	729	1 600	219.50
40810000 FRNS - FACT NON PARVENUES	600	1 671	-1 071	-64.10
DETTES FISCALES ET SOCIALES	28 563	35 530	-6 967	-19.61
42100000 PERSONNEL - RÉMUNÉRATIONS DUES	4 256	7 206	-2 950	-40.94
42820000 DETTES PROVISIONNEES P/CONGES	3 440	4 704	-1 264	-26.87
43100000 URSSAF - TESE	4 898	6 980	-2 082	-29.83
43820000 CHARGES SOCIALES SUR CONGES P	1 156	1 347	-191	-14.20
43860000 ORGANISMES SOCIAUX - CAP		133	-133	NS
44571400 TVA COLLECTÉE SUR ENC. TX NORM	3 331	2 539	792	31.21
44580000 ETAT- TVA N-1 A REGULARISER	10 982	10 971	11	0.10
44587000 TAXES SUR LE CA S/FA A ETABLIR	500	1 650	-1 150	-69.70
AUTRES DETTES		12 069	-12 069	-100.00
41980000 RRR ET AUTRES AV A ETABLIR		12 000	-12 000	NS
46740000 JPBN PLATRERIE		69	-69	NS
Total IV	31 510	50 220	-18 710	-37.26
TOTAL GENERAL	43 259	61 237	-17 978	-29.36

DETAIL COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 31/12/2022 12	Exercice N-1 31/12/2021 12	Ecart N / N-1 Euros	Ecart N / N-1 %
PRODUCTION VENDUE DE SERVICES	138 920	180 352	-41 432	-22.97
70610000 PRESTATIONS SERVICES	138 920	180 352	-41 432	-22.97
Chiffre d'affaires NET	138 920	180 352	-41 432	-22.97
SUBVENTIONS D'EXPLOITATION		1 294	-1 294	-100.00
74000000 SUBVENTION D EXPLOITATION ASP		1 294	-1 294	NS
REPRISES SUR DEPRECIATIONS, PROV. (ET AMORT.), TRANSF DE CHARGES		2 413	-2 413	-100.00
79100000 TFERT CHG - CHOMAGE PARTIEL		2 413	-2 413	NS
AUTRES PRODUITS		2	-2	-100.00
75800000 PDTS DIVERS GESTION COURANTE		2	-2	NS
Total des Produits d'exploitation	138 920	184 061	-45 141	-24.53
AUTRES ACHATS ET CHARGES EXTERNES	37 626	37 783	-157	-0.41
60630000 FTRES ENTRETIEN & PETIT EQUIPE	184	135	49	36.59
61320000 LOCATION IMMOBILIÈRE	12 000	12 000		
61330000 LOCATION PHOTOCOPIEUR	4 774	4 841	-67	-1.39
61351000 LOCATION MATÉRIELS TRANSPORTS	4 462	4 462		
61400000 CHARGES LOCATIVES ET DE COPROP	1 200	1 200		
61551000 ENTRETIEN MATÉRIEL TRANSPORT	131	81	50	62.10
61552000 ENTRET ET RÉPAR. S/B MOBILERS	3 436	2 934	502	17.09
61560000 MAINTENANCE	4 827	6 313	-1 487	-23.55
61620000 ASSURANCE MULTIR PRO + DECENN	2 162	2 472	-310	-12.55
61630000 ASSURANCE MAT./ MAT.TRANSPORT	1 449		1 449	
62260000 HONORAIRES COMPTABLE	500	500		
62270000 FRAIS D'ACTES & CONTENTIEUX	43	83	-40	-48.20
62380000 DONS POURBOIRES	30	60	-30	-50.00
62510000 MISSIONS - DÉPLACEMENTS	70		70	
62560000 MISSIONS - REPAS		37	-37	NS
62570000 RÉCEPTIONS		299	-299	NS
62600000 AFFRANCHISSEMENTS	51	65	-14	-21.54
62610000 LIGNE PORTABLE 07 86 22 33 45	175	161	14	8.46
62620000 ORANGE INTERNET/FIXE	1 842	1 824	18	0.97
62780000 INTÉRÊTS & COMM BANCAIRES	293	317	-24	-7.49
IMPOTS, TAXES ET VERSEMENTS ASSIMILES	2 462	2 501	-39	-1.56
63330000 TAXE APPRET. + FORMAT CONTINUE	1 296	1 667	-371	-22.26
63511000 COTIS FONCIÈRE DES ENTREP.CFE	1 166	834	332	39.81
SALAIRES ET TRAITEMENTS	75 887	118 636	-42 749	-36.03
64110000 SALAIRES	65 019	81 723	-16 705	-20.44
64111000 PRIMES FRAIS PROFESSIONNELS	250		250	
64115000 RÉMUNÉRATION GÉRANCE	6 000	21 000	-15 000	-71.43
64116000 R S I -JLB-	5 046	9 807	-4 761	-48.55
64117000 COTISATIONS FACULTATIVES TNS	836	825	11	1.33
64120000 CONGES PAYES PROVISIONNES	-1 264	-90	-1 174	NS
64140000 INDEMNITÉS ET AVANTAGES DIVERS		5 370	-5 370	NS
CHARGES SOCIALES	21 867	23 883	-2 016	-8.44
64510000 COTISATIONS À L'URSSAF	16 693	17 509	-815	-4.66
64520000 COTISATIONS AUX MUTUELLES	911	1 101	-190	-17.26
64521000 CHG SOCIALES S/PROV. CONGES P	-191	-6	-185	NS

DETAIL COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 31/12/2022 12	Exercice N-1 31/12/2021 12	Ecart N / N-1 Euros	Ecart N / N-1 %
64530000 COTISATIONS AUX CAISSES DE RET	3 920	4 912	-992	-20.19
64560000 CAISSE PRÉVOYANCE SALARIÉS	281	368	-87	-23.59
64750000 MEDECINE GENERALE - PHARMACIE	254		254	
DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS SUR IMMOBILISATIONS	689	323	366	113.29
68111000 DAP IMMO INCORP	263	263		
68112000 DOTATIONS AUX AMORT IMMOBILIS	425	60	366	614.03
AUTRES CHARGES	308	67	241	360.62
65110000 REDEVANCES P/CONCESS.LICENCES	290	58	233	404.35
65800000 AUTRES CHARGES DE GESTION COUR	18	9	8	89.99
Total des Charges d'exploitation	138 839	183 192	-44 354	-24.21
Résultat d'exploitation	82	869	-787	-90.62
Résultat courant avant impôts	82	869	-787	-90.62
PRODUITS EXCEPTIONNELS SUR OPERATIONS DE GESTION	780		780	
77200000 PRODUIT S/EXERC ANTERIEUR	780		780	
Total des Produits exceptionnels	780		780	
CHARGES EXCEPTIONNELLES SUR OPERATIONS DE GESTION		150	-150	-100.00
67200000 CHG S/EXERC. ANTERIEURS		150	-150	NS
Total des Charges exceptionnelles		150	-150	-100.00
Résultat exceptionnel	780	-150	930	619.90
IMPOTS SUR LES BENEFICES	129	108	21	19.44
69500000 IMPÔTS SUR LES BÉNÉFICES	129	108	21	19.44
Total des produits	139 700	184 061	-44 361	-24.10
Total des charges	138 968	183 450	-44 483	-24.25
Bénéfice ou perte (Produits - Charges)	732	611	121	19.86

JPBN GROUP

Société À Responsabilité Limitée au capital de 5 000 €

Siège social : 10 Avenue Cassiopée

33160 SAINT-MEDARD EN JALLES

848 307 047 RCS BORDEAUX

RAPPORT DE GESTION SUR LES OPERATIONS DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2022

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DU 27 MARS 2023

Le soussigné, Monsieur Jean-Luc BIENVENU, co-gérant de la société JPBN Group, a, en vue de l'approbation des comptes de l'exercice clos au 31 décembre 2022 pour la société JPBN Group, établi le présent rapport de gestion sur la situation de la Société durant l'exercice écoulé.

Sont repris ci-après, successivement, les différentes informations telles que prévues par la réglementation.

Situation et activité de la société au cours de l'exercice

Il est précisé que cet exercice social a eu une durée de 12 mois.

L'activité réalisée au cours de l'exercice écoulé se traduit par un chiffre d'affaires qui s'est élevé à

138 920 €, soit une nette diminution de plus de 33% par rapport à 2021. Ce CA correspond essentiellement aux prestations de services signées auprès des filiales du groupe ; le CA a diminué par rapport aux années passées compte tenu des efforts consentis par le groupe pour diminuer les charges externes pour le compte de chacune des filiales.

Le total des charges d'exploitation ressort à 138 839 €, soit – 24.21% par rapport à 2021 – cela s'explique en partie par les efforts liés à la diminution des charges de gestion courante, et par la valeur du poste « Salaires du personnel et rémunération de gérance et charges sociales » sur 12 mois d'activité.

Le résultat d'exploitation ressort à + 82 €.

JP JLB

Le résultat courant avant impôt s'élève à + 82 €.

En conséquence du résultat fiscal, il a été provisionné un impôt sur les bénéfices pour cet exercice au taux réduit de 15%.

Compte tenu des produits et charges de toutes natures, l'activité de l'exercice écoulé se traduit ainsi par un résultat bénéficiaire après impôt de 732 €, représentant environ 5 % du chiffre d'affaires hors taxes.

Evolution prévisible et perspectives d'avenir

Malgré la crise sanitaire et la conjoncture économique que nous traversons les résultats légèrement positifs dégagés nous permettent tout de même d'envisager l'avenir sous un jour favorable ; la progression des activités de nos filiales permet d'espérer un équilibre pour notre activité de société Holding, compte tenu des conventions de prestations de services signées et évolutives au développement de l'activité de chacune.

Evénements importants survenus depuis la clôture de l'exercice

Il n'y a pas d'évènement important à signaler depuis ce début d'année 2022.

Activité de la société en matière de recherche et développement

La société n'a pas comptabilisé de frais de cette nature au cours de l'exercice écoulé.

Prises de participations

Pour rappel, la société JPBN Group a pris au cours de l'exercice 2019 une participation dans la société JPBN Peinture dont le SIREN est 848 885 182, à hauteur de 49 % du capital, société créée le 1er Mars 2019.

La valeur de l'acquisition est de 10 € par actions détenues.

Cette prise de participation confère à JPBN Group 49 % en droit de vote et 49 % en capital.

Pour rappel, la société JPBN Group a pris au cours de l'exercice 2019 une participation dans la société JPBN Plâtrerie dont le SIREN est 521 268 714, à hauteur de 5 % du capital, société créée le 1er Mars 2010.

La valeur de l'acquisition est de 20 € par parts sociales détenues.

Cette prise de participation confère à JPBN Group 5 % en droit de vote et 5 % en capital.

Conformément à l'article R.233-19 du Code de commerce, une insertion dans un journal d'annonces légales a été établie.

Proposition d'affectation du résultat

Déduction faite de toutes charges et de tous amortissements, les comptes annuels arrêtés au 31 décembre 2022 font ressortir un bénéfice de 732.385€, qu'il conviendrait d'affecter de la manière suivante :

-Un résultat de 732.382 €

- Une somme de ..... 732.38 €

affectée au compte « **Autres Réserves** ».

Le compte « Autres Réserves » présente désormais un solde créditeur de 6 248.71 €.

Dividendes antérieurement distribués

Pour répondre aux prescriptions de l'article 243 bis du Code général des impôts, je rappelle qu'il n'a été procédé à aucune distribution antérieure de dividendes.

Dépenses non déductibles fiscalement

Conformément aux dispositions de l'article 223 quater du Code général des impôts, il est précisé que les comptes de l'exercice écoulé ne prennent pas en charge de dépenses non déductibles du résultat fiscal au sens des dispositions de l'article 39-4 du même code.

Conventions réglementées

En application des dispositions de l'article L.223-19 du Code de commerce, aucune convention visée audit article n'est intervenue au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2022.

Conclusion

J'espère que les résolutions qui vous sont proposées recevront votre agrément et que vous voudrez bien donner à votre gérance quitus de sa gestion pour l'exercice clos le 31 décembre 2022.

Fait à Saint-Médard en Jalles

La gérance

JPBN GROUP

Société À Responsabilité Limitée au capital de 5 000 €

Siège social : 10 Avenue Cassiopée

33160 SAINT-MEDARD EN JALLES

848 307 047 RCS BORDEAUX

PROCES VERBAL D'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE EN DATE DU 27 MARS 2023

L'an deux mille vingt-trois,

Le vingt-sept mars,

à 14 heures,

Les associés de la société se sont réunis en assemblée générale ordinaire au siège social, sur convocation de la gérance.

Sont présents ou représentés :

- Jean-Luc BIENVENU, propriétaire de	200 parts,
- Julien PENY, propriétaire de	300 parts,
soit un total de	500 parts

sur les cinq cents (500) parts composant le capital social.

Jean-Luc BIENVENU préside la séance en sa qualité de Co-gérant associé.

Il constate que l'assemblée peut valablement délibérer et prendre ses décisions à la majorité requise de plus de la moitié des parts sociales.

Le président dépose sur le bureau et met à la disposition de l'assemblée :

- le rapport de gestion sur les opérations de l'exercice,
- le rapport spécial de la gérance sur les conventions visées à l'article L.223-19 du code de commerce,
- l'inventaire des valeurs actives et passives de la société, le bilan, le compte de résultat et l'annexe de l'exercice clos le 31 décembre 2022,
- la feuille de présence,
- le texte des résolutions proposées au vote de l'assemblée.

Il déclare que ces mêmes pièces ont été mises à la disposition des associés plus de quinze jours avant la date de la présente assemblée et que ces derniers ont eu la possibilité de poser, pendant ce même délai, toutes questions à la gérance, ce dont l'assemblée lui donne acte.

SO TB

Puis le président rappelle que l'ordre du jour de la présente assemblée est le suivant :

- Examen du rapport de gestion de la gérance sur les opérations et les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2022,
- Approbation des comptes et affectation du résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2022,
- Quitus à la gérance,
- Examen du rapport spécial sur les conventions visées à l'article L.223-19 du Code de commerce,
- Reprise des engagements souscrits pour le compte de la société avant son immatriculation au registre du commerce et des sociétés,
- Pouvoirs pour formalités,
- Questions diverses.

Le président donne ensuite lecture des rapports de la gérance et ouvre la discussion.

Personne ne demandant la parole, il met successivement aux voix les résolutions suivantes :

PREMIÈRE RESOLUTION

L'assemblée générale, après avoir entendu la lecture du rapport de la gérance sur l'activité de la société et pris connaissance des comptes annuels afférents à l'exercice clos le 31 décembre 2022, les approuve tels qu'ils ont été présentés, ainsi que les opérations traduites dans ces comptes ou résumées dans ce rapport.

L'assemblée générale constate que les comptes de l'exercice écoulé, conformément aux dispositions de l'article 223 quater du Code général des impôts, ne prennent pas en charge de dépenses non déductibles du résultat fiscal au sens des dispositions de l'article 39-4 du même code.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

DEUXIÈME RESOLUTION

En conséquence de la résolution qui précède, l'assemblée donne à la gérance quitus entier et sans réserve de l'exécution de son mandat pour l'exercice écoulé.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

TROISIÈME RESOLUTION

L'assemblée générale décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31 décembre 2022, s'élevant à 732.38 €, de la manière suivante :

-Un résultat de	732.38 €
- Une somme de	732.38 €

affectée au compte « **Autres Réserves** ».

Le compte « Autres Réserves » présente désormais un solde créditeur de 6 248.71 €

Dividendes antérieurement distribués

L'assemblée générale, pour répondre aux prescriptions de l'article 243 bis du Code général des impôts, rappelle qu'il n'a été procédé à aucune distribution antérieure de dividendes.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

QUATRIÈME RESOLUTION

L'assemblée générale, après avoir entendu la lecture du rapport spécial de la gérance, mentionnant l'absence de conventions de la nature de celles visées à l'article L.223-19 du Code de commerce, en prend acte purement et simplement.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

CINQUIEME RESOLUTION

L'assemblée générale donne tous pouvoirs au porteur d'une copie ou d'un extrait du présent procès-verbal, à l'effet d'accomplir toutes formalités légales.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui, après lecture, a été signé par la gérance

La gérance :

- Jean-Luc BIENVENU
- Julien PENY

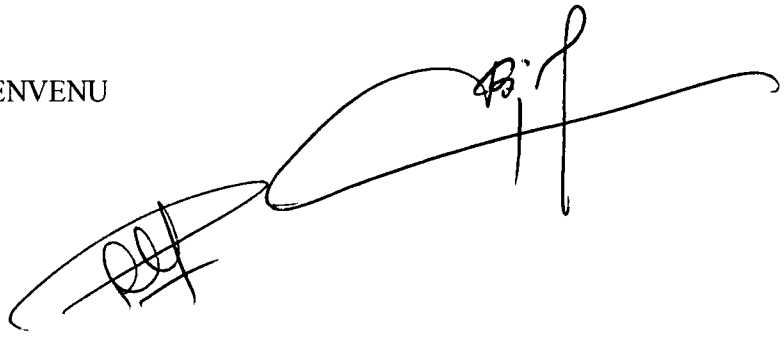

JPBN GROUP

Société À Responsabilité Limitée au capital de 5 000 €

Siège social : 10 Avenue Cassiopée

33160 SAINT-MEDARD EN JALLES

848 307 047 RCS BORDEAUX

TEXTE DE LA RESOLUTION D'AFFECTATION DE RESULTAT SOUMISE ET ADOPTEE A L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DU 27 MARS 2023

TROISIÈME RESOLUTION

L'assemblée générale décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31 décembre 2022, s'élevant à 732.38 €, de la manière suivante :

-Un résultat de	732.38 €
- Une somme de	732.38 €

affectée au compte « **Autres Réserves** ».

Le compte « Autres Réserves » présente désormais un solde créditeur de 6 248.71 €

Dividendes antérieurement distribués

L'assemblée générale, pour répondre aux prescriptions de l'article 243 bis du Code général des impôts, s'agissant du premier exercice social, rappelle qu'il n'a été procédé à aucune distribution antérieure de dividendes.

Copie certifiée conforme

La Gérance

JPBN GROUP

Société À Responsabilité Limitée au capital de 5 000 €

Siège social : 10 Avenue Cassiopée

33160 SAINT-MEDARD EN JALLES

848 307 047 RCS BORDEAUX

FEUILLE DE PRESENCE A L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DU

27 MARS 2023

Associés	Titres*	Voix	Mandataire	Signature
Jean-Luc BIENVENU 18 Lot. Le Vallon de l'Eglise CURSAN (Gironde)	200 PP	200		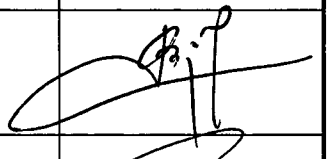
Julien PENY 18 Route du Temple - BLAGON (Gironde)	300 PP	300		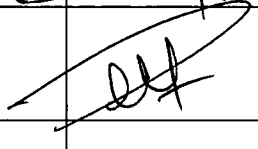
TOTAL sur les **500 actions** composant le capital social	**500 PP**	**500**		

Le soussigné certifie exacte la feuille de présence faisant apparaître que 2 associés, présents ou représentés, totalisent 500 parts sociales ayant droit de vote, auxquelles sont attachées 500 voix.

A la présente sont annexés :

- 0 pouvoirs,
- 0 formulaires de vote par correspondance.

* PP = pleine propriété, US = usufruit, NP = nue-propriété
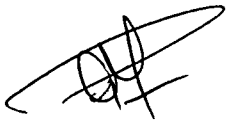
La gérance